



27ème RALLYE REGIONAL du BOCAGE

7 septembre 2008

* * * *

REGLEMENT PARTICULIER

PROGRAMME-HORAIRES

Parution du règlement : dès réception du visa de la F.F.S.A

Ouverture des engagements : dès la parution de la demande d'engagement.

Clôture des engagements.....: 25 août 2008 à minuit

Parution du carnet d'itinéraire (road book).....: 30 août 2008 à 9 heures
à retirer Café Tabac Epicerie, 18 place du Marché TESSY sur VIRE

Dates et heures des reconnaissances : samedi 30 août 2008 de 10 heures à 18 heures

: samedi 06 septembre 2008 de 9 heures à 18 heures

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile du BOCAGE organise le 07 septembre 2008 en qualité d'organisateur administratif

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la F.F.S.A sous le numéro **R 291** en date du **13 Juin 2008**.

Comité d'organisation

Président : Mr LEREDDE Philippe

Membres : Mr HUBERT Didier, Mr MOISSON Jean Marie, Mr AUBERT Marc.

Secrétariat du rallye : jusqu'au jeudi 4 septembre 2008 à 20 heures.

A.S.A du BOCAGE

1 rue Victor Hugo

14120 MONDEVILLE

Tél. - Fax : 02 31 94 75 48 – Port : 06 78 11 66 72

E-mail : asa.bocage@wanadoo.fr

[http:// asa-bocage.com](http://asa-bocage.com)

Permanence du rallye :

du vendredi 5 septembre 2008 de 12 h 00 jusqu'au samedi 06 septembre 2008 à 20 heures.

Port : 06 78 11 66 72

Mairie de TESSY / VIRE le dimanche 07 septembre 2008 de 07 h à 19 heures tél. : 02 33 56 30 42.

Organisateur technique

Nom : A.S.A du Bocage

Adresse : 1 rue Victor Hugo 14120 MONDEVILLE

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires sportifs	: LEFORESTIER Edith	Licence : 13 18 / 175
Commissaire Sportif	: MARIE Franck	Licence : 13 18 / 5847
Commissaire Sportif	: BONHOMME Christine	Licence : 13 18 / 126053
Commissaire Sportif délégué aux E.S	: LE MASLE Jacques	Licence : 13 14 / 1653
Directeur de Course	: LEFORESTIER Jean Claude	Licence : 13 03 / 1756
Directeur de Course ES	: LE GALL Jacques	Licence : 13 18 / 9383
Directeur de Course adjoint	: LEBEL Chantal	Licence : 13 18 / 54921
Directeur de Course ES	: FAULIN Jean Yves	Licence : 13 18 / 11116
Directeur de Course adjoint	: COLIGNEAUX Thierry	Licence : 13 14 / 8468
Responsable de la mise en place	: LEREDDE Philippe	Licence : 13 14 / 13064
Médecin	: Dr VICTOR	
Médecin	: Dr ZAR	
Commissaire Technique Responsable	: FOURRE Jean Pierre	Licence : 1318 / 2364
Commissaire Technique	: LEMALE Yves	Licence : 13 18 / 6987
Commissaire Technique	: LEBEL Francis	Licence : 13 18 / 6019
Chargé des relations avec les concurrents	: LE MASLE Danielle	Licence : 13 14 / 1087
Chargé des relations avec les concurrents	: AUBERT Marc	Licence : 13 14 / 40515
Responsable des commissaires	: MOISSON Jean Marie	Licence : 13 14 / 16360
Chronométrateurs	: BEUVE Christian	Licence : 13 18 / 2783
“ “	: MILLET René	Licence : 13 14 / 47927
“ “	: JEHAN Patrice	Licence : 14 29 / 3386
“ “	: GASLAIN Jean Louis	Licence : 13 14 / 13118

1.2P. ELIGIBILITE

Le 27ème RALLYE REGIONAL du BOCAGE compte pour :

la Coupe de France des Rallyes 2008

le Championnat du Comité Régional du Sport Automobile de Normandie

le Challenge des Sponsors de l'A.S.A du Bocage

le Challenge Divinor

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages se considéreront comme engagés, sauf si ils reçoivent une lettre leur indiquant leur rang dans la liste d'attente, il ne sera pas envoyé d'accusé de réception d'engagement.

Les vérifications administratives auront lieu le : 06 septembre 2008 de 15 heures à 19 heures 30, dans le bourg de Tessy / Vire, route de Pont Farcy.

Les vérifications techniques auront lieu le : 06 septembre 2008 de 15 heures 00 à 19 heures 45 , dans le bourg de Tessy / Vire, route de Pont Farcy.

Les vérifications finales seront effectuées :

Garage LEFRANC , adresse 12 rue St Pierre et Miquelon à Tessy sur Vire .

Prix de la main-d'œuvre : **45 € TTC Maxi** .

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A

ARTICLE 3P. CONCURENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 27ème RALLYE REGIONAL du BOCAGE doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée avant le lundi **25 août 2008 minuit**.

A.S.A du BOCAGE

1 rue Victor Hugo

14120 MONDEVILLE Tél. - Fax : 02 31 94 75 48

E-mail : asa.bocage@wanadoo.fr <http://asa-bocage.com>

Les demandes adressées par télécopieur ne seront prises en considération que si elles sont accompagnées d'une copie d'un chèque du montant des droits d'engagements.

3.1.10 P. Le nombre d'engagés est fixé à **130** voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

avec la publicité facultative des organisateurs : **220 €**

sans la publicité facultative des organisateurs : **440 €**

3.1.12 P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3.3.1 Ordre de départ :

Dans l'ordre croissant des numéros.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1P. VOITURES AUTORISEES

Conforme au règlement standard FFSA

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA

L'assistance **sera autorisée** dans la zone définie au carnet d'itinéraire.

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le rallye du Bocage représente un parcours de 61,650 Kms, il est divisé en 3 sections, il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 32,400 Kms

Les épreuves spéciales sont : Gouvets : 6,400 Kms x 3 et Tessy sur Vire : 4,400 Kms x 3

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe « itinéraire »

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA

Les reconnaissances sont autorisées : le samedi 30 août 2008 de 10 heures à 18 heures,
: le samedi 06 septembre 2008 de 9 heures à 18 heures.

Le nombre de reconnaissances est limité à **4 par E.S** et **des contrôles seront effectués**

6.3P. PARC FERME

Les voitures devront être en parc fermé le dimanche 07 septembre 2008 à 8 h 00

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires :

Commissaire de route : Combinaison blanche

Chef de poste : Badge Officiel

ARTICLE 8P. RECLAMATION – APPEL

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 10P. PRIX

	<i>Classement général</i>	<i>Classement féminin</i>	<i>Classes</i>	
1er	400 €	130 €	220 €	Classe de 1 à 5 partants
2ème	300 €		150 €	de 6 à 10 partants
3ème	250 €		120 €	de 11 à 14 partants
4ème	150 €		90 €	de 15 à 20 partants
<i>Dans les classes où il y a moins de trois partants 50 % des prix seront distribués</i>				

Les prix en espèces sont cumulables

Coupes de scratch et de groupe cumulables

Coupes de groupe et de classe non cumulable

Une coupe sera remise aux trois premiers du Classement général,

aux premiers de Groupe et de Classe

Une coupe sera remise à trois Commissaires.

La remise des prix se déroulera le dimanche 07 septembre 2007 vers 19 h 00

à la salle des fêtes de TESSY sur VIRE

Les prix et coupes ne seront remis qu'aux équipages présents.